

Section 1 Identification.

Nom du produit :

Bloc d'alimentation pour démarrage de secours NOCO® Boost Sport

Code du produit :

GB20

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Utilisation recommandée : Batterie de démarrage de secours au lithium-ion rechargeable

Tension nominale : 11,1V

Capacité nominale : 2150mAh

Watt/heure (énergie électrique) : 24Wh

Contenu de lithium : .0019kg/batterie

Fabricant : The NOCO Company
30339 Diamond Parkway #102
Glenwillow, OH 44139

Numéro de téléphone d'urgence de l'entreprise : PERS (800) 633-8253 USA/CANADA
PERS (801) 629-0667 INTERNATIONAL

Numéro de téléphone de l'entreprise pour informations : (800) 456-6626
Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (HNR)

Section 2 Hazards Identification des risques.

Ce produit est un « article » qui est une batterie scellée et, en tant que tel, il est exempté des exigences de la norme de communication des dangers et ne nécessite pas de FDS à moins qu'il ne soit rompu. Le produit n'est pas considéré comme dangereux tel qu'il est fabriqué et n'est pas dangereux dans le cadre d'une utilisation normale. Ne pas démonter, écraser, chauffer à plus de 60 °C (140 °F) ou incinérer. LIRE LE MANUEL DE L'UTILISATEUR AVEC L'UTILISATION.

Les produits chimiques sont contenus dans une enceinte scellée. Le risque d'exposition n'existe que si le produit est mal traité, mal utilisé, soumis à une déformation sous pression extrême, à un environnement à haute température, à une surcharge, à un court-circuit externe ou désassemblé, ce qui compromet le boîtier. Dans ce cas, il existe un risque d'exposition aux électrolytes. Le contact avec les composants internes peut provoquer des irritations ou des brûlures graves. Cela peut être irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau. Les matériaux des électrodes ne sont dangereux que s'ils sont libérés par un endommagement mécanique de la cellule ou s'ils sont exposés au feu.

Section 3 Composition/information sur les ingrédients.

L'exposition aux ingrédients dangereux n'est pas anticipée dans l'utilisation normale du produit. Le risque d'exposition est présent uniquement si le produit est malmené mécaniquement, thermiquement ou électriquement au point de compromettre le boîtier.

Nom chimique	Formule moléculaire	Numéro CAS	Concentration en %
Oxyde de lithium et de cobalt	LiCoO_2	12190-79-3	31,5
PVDF (Polyfluorure de vinylidène)	$(\text{C}_2\text{H}_2\text{F}_2)_n$	24937-79-9	2,0
Aluminium	Al	7429-90-5	8,2
Graphite	C	7782-42-5	16,0
Caoutchouc styrène-butadiène	$\text{C}_{12}\text{H}_{14}$	9003-55-8	0,4
Carboxyméthylcellulose	$\text{C}_8\text{H}_{16}\text{O}_8$	9000-11-7	0,3
Cuivre	Cu	7440-50-8	17,1
Hexafluorophosphate de lithium	LiPF_6	21324-40-3	15,5
Polyéthylène	$(\text{C}_2\text{H}_4)_n$	9002-88-4	8,0
Ethylene-Propylene-Diene Monomer (EPDM)		24937-16-4	1,0

Section 4 Premiers soins.

Conseil général : Les premiers soins ne sont applicables qu'en cas de rupture de la cellule. La rupture de la cellule ne peut se produire que si le produit est mal utilisé, soumis à des abus mécaniques, thermiques ou électriques au point de compromettre le boîtier. Le contact avec les composants internes peut provoquer des sensibilisations cutanées allergiques (éruptions) et irriter les yeux, le nez, la gorge et le système respiratoire. Le cobalt et ses composés sont considérés comme des cancérogènes possibles pour l'homme.

Ingestion : L'inhalation de vapeurs ou de fumées libérées par la chaleur, les dommages ou une utilisation incorrecte peut provoquer une irritation des voies respiratoires. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, s'éloigner de la source d'exposition et respirer de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation : Inhalation of vapors or fumes released due to heat, damage, or incorrect use, may cause respiratory irritation. If irritation of nose or throat develops, move away from source of exposure and into fresh air. Seek immediate medical attention.

Contact avec les yeux : En cas de contact direct avec les produits chimiques contenus dans la batterie, rincer l'œil concerné à l'eau claire pendant au moins 15 minutes; si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Section 4 Premiers soins.

Exposition de la peau : Le contact avec les matériaux internes de la batterie peut provoquer des brûlures et une irritation de la peau. En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Nettoyer soigneusement la ou les zones affectées avec de l'eau et du savon doux et, si nécessaire, avec un nettoyant pour la peau sans eau. En cas d'irritation ou de rougeur persistante, consulter un médecin.

Section 5 Lutte contre les incendies.

Moyen d'extinction : Utiliser de la mousse, de la poudre sèche ou du sable sec, du CO2 selon le cas.
ATTENTION : L'utilisation d'eau pulvérisée pour lutter contre un incendie de batterie peut s'avérer inefficace.

Dangers spécifiques liés aux produits chimiques : En cas d'incendie, les piles peuvent éclater et libérer des produits de décomposition dangereux. Cela pourrait entraîner la libération de matériaux inflammables ou corrosifs.

Produit de combustion dangereux : CO, CO2, oxydes de métal, fumées irritantes.

Équipement protecteur et précautions pour les personnes qui combattent le feu : Les personnes qui combattent le feu doivent porter l'équipement protecteur et résistant au feu un appareil respiratoire approprié. Le port de vêtements résistants au feu et aux gaz toxiques est recommandé. Retirez le contenant de l'espace ouvert le plus vite possible. Demeurez à contrevent du feu pour l'éteindre.

Section 6 Mesures à prendre en cas de fuite accidentelle.

Précautions personnelles, équipement protecteur et procédures d'urgence : Si le composant de la batterie est libéré, éloigner le personnel de la zone jusqu'à ce que les fumées se dissipent. Assurer une ventilation maximale pour évacuer les gaz dangereux. Il est préférable de quitter la zone et de jeter le boîtier une fois que les piles ont refroidi et que les vapeurs se sont dissipées. Éviter le contact avec la peau et les yeux ainsi que l'inhalation des vapeurs.

Méthodes pour la retenue : Évitez des fuites et des déversements ultérieurs s'il est sécuritaire de le faire.

Méthode d'élimination des rebuts : Recueillir toutes les matières libérées dans un récipient doublé de plastique. Éliminer conformément à la législation et aux règles locales (voir section 13). Les substances lessivées peuvent être absorbées par la terre et, par la suite, par l'eau.

Section 7 Manipulation et entreposage.

Méthode d'élimination des rebuts : Toujours respecter les avertissements figurant dans le manuel d'utilisation du produit et dans les manuels des appareils sur lesquels le produit sera utilisé. N'utiliser que les types de piles recommandés. Tenir le produit hors de portée des enfants. Le produit doit être protégé contre toute utilisation et tout accès non autorisés. Ne pas manipuler avec des objets métalliques. Ne pas démonter, écraser ou brûler le produit. Veiller à une bonne ventilation lors de l'utilisation.

Section 7 Manipulation et entreposage.

Entreposage : Entreposer le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants. Il est recommandé de recharger la batterie périodiquement si le produit est entreposé pendant une longue période (plus de 3 mois). Ne pas entreposer ou utiliser le produit à proximité d'un feu ou d'un appareil de chauffage, et éviter de l'exposer à la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer avec des matériaux oxydants et acides. Ne pas immerger dans l'eau.

Section 8 Contrôle de l'exposition/protection personnelle.

Ventilation : Utiliser le produit dans un endroit suffisamment ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes.

Protection respiratoire : Pas nécessaire dans le cadre d'une utilisation normale. En cas de rupture de la batterie, utiliser un appareil respiratoire autonome à masque complet.

Gants protecteurs : Pas nécessaire dans le cadre d'une utilisation normale. Utiliser des gants en caoutchouc si vous manipulez une batterie qui fuit ou qui s'est rompue.

Protection des yeux : Pas nécessaire dans le cadre d'une utilisation normale. Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes à écrans latéraux si vous manipulez une batterie qui fuit ou qui s'est rompue.

Protection de la peau : Pas nécessaire dans le cadre d'une utilisation normale. Utiliser un tablier en caoutchouc si vous manipulez une batterie qui fuit ou qui s'est rompue.

Autres équipements protecteurs : Pas nécessaire dans le cadre d'une utilisation normale.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire et fumer pas pendant l'utilisation de ce produit.

Section 9 Données physiques et chimiques.

État physique : Solide

Forme : Prismatique

Odeur : Sans odeur

Solubilité : Insoluble dans l'eau

Auto-inflammable : Le produit n'est pas auto-inflammable.

Section 10 Stabilité et données de réactivité.

Stabilité : Stable dans les conditions d'entreposage recommandées décrites dans la section 7.

Incompatibilité : Évitez les contacts avec des acides et des agents oxydants forts.

Possibilité de réactions dangereuses : Chauffée à plus de 60 °C (140 °F), il y a risque de rupture. Grâce à une conception sécurisée spéciale, la rupture implique une libération contrôlée de la pression sans inflammation.

Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions de feu, les matériaux de l'électrode peuvent former des oxydes de cobalt cancérogènes.

Section 11 Informations toxicologiques.

Les matériaux de la batterie de ce produit étant scellés, le risque d'exposition aux composants de la batterie est négligeable. Cependant, un usage technique ou électrique abusif du produit, y compris le démontage, l'écrasement, l'exposition à la chaleur ou au feu, l'entreposage inapproprié ou tout autre abus au point de compromettre le boîtier, peut provoquer une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

Section 12 Informations écologiques.

Classe de danger pour l'eau 1 (auto-évaluation) : Légèrement dangereux pour l'eau.

Biodégradable : Aucune information disponible.

Bioconcentration ou effet biologique Accumulation : Aucune information disponible.

Autres effets indésirables : Aucune information disponible.

Section 13 Considérations relatives à l'élimination.

Ce produit doit être complètement déchargé avant d'être éliminé. La batterie contient des matériaux recyclables. Il est fortement conseillé de la recycler. Se référer aux réglementations nationales ou locales avant toute manipulation. L'élimination du produit doit être effectuée par des entreprises d'élimination professionnelles agréées, connaissant les réglementations nationales ou locales en matière de traitement et de transport des déchets dangereux.

Ce produit a été classé comme déchet dangereux par l'État. Codes des États appliqués : CA 141, WA WT01.

Section 14 Informations relatives au transport.

Lorsqu'il est transporté dans son emballage d'origine, ce produit est conforme à toutes les réglementations applicables en matière d'expédition telles que prescrites par l'industrie et les normes juridiques, notamment les recommandations de l'ONU sur le transport des marchandises dangereuses, la 60e édition de l'IATA DGR (en vigueur en 2019), l'instruction d'emballage 965 de la section IB et les exigences du ministère américain des transports (US DOT).

Le produit présenté dans cette fiche de données de sécurité est inférieur à 100 Wh. Il a été prouvé que les piles et les batteries satisfont aux prescriptions de chaque épreuve applicable du manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, partie III, sous-section 38.3. L'emballage d'origine a subi avec succès le test de chute de 1,2 m.

L'expédition par voie aérienne est déconseillée à moins que la personne qui prépare ou propose le produit pour l'expédition par voie aérienne n'ait reçu des instructions et une formation adéquates. La formation doit porter sur la réglementation du ministère des transports relative aux matières dangereuses (49CFR, parties 171-180), les instructions techniques de l'ICAO, la réglementation de l'IATA relative aux marchandises dangereuses et le code IMDG de l'Organisation maritime internationale.

Numéro ONU : UN3480

Nom d'expédition adéquat : Batterie lithium-ion

Expéditions aériennes (IATA) : Section IB PI 965
Classe de danger 9

Transports maritimes (OMI-IMDG) : Disposition spéciale 188
Classe de danger Pas de restriction
Groupe d'emballage Non réglementé
Les marchandises ne sont pas limitées au code IMDG de l'OMI (Amend 38-2016).

Route européenne (ADR) : Conforme à la disposition spéciale 188 du Règlement ADR/IMDG et peut être transporté en tant que « Exempté ».

Routes étasuniennes (DOT) : Conforme à la disposition spéciale 188 du Règlement DOT/IMDG et peut être transporté en tant que « Exempté ».

Section 15 Informations réglementaires.

Numéro CAS	Inscrit au TSCA	Inscrit au EINECS	Inscrit au IECSC	Inscrit au DSL/ NDSL	Inscrit au AICS
12190-79-3	Oui	Oui	Oui	DSL	Oui
24937-79-9	Oui	Oui	Oui	DSL	Oui
7429-90-5	Oui	Oui	Oui	DSL	Oui
7782-42-5	Oui	Oui	Oui	DSL	Oui
9003-55-8	Oui	Oui	Oui	DSL	Oui
9000-11-7	Oui	Oui	Oui	DSL	Oui
7440-50-8	Oui	Oui	Oui	DSL	Oui
21324-40-3	Oui	Oui	Oui	NDSL	Oui
9002-88-4	Oui	Oui	Oui	DSL	Oui
24937-16-4	Non	Oui	Oui	Non	Oui

Section 16 Autres informations.

Préparé le : Avril 13, 2018

Actualisé le : Juillet 2, 2019

Les informations présentées dans le présent document sont présentées de bonne foi, basées sur les connaissances et la réglementation actuelles, en date de la préparation du document. Cette fiche de données de sécurité sert de guide sur les aspects concernant la santé, la sécurité, l'environnement, le transport du produit pour les utilisateurs qui ont reçu une formation professionnelle.

Étant donné que ces informations peuvent être appliquées hors de notre contrôle et nous être inconnues, aucune garantie, explicite ou implicite n'est accordée et ce document ne constitue pas une garantie de performance technique ou de convenance à des applications particulières. L'acheteur a la responsabilité de s'assurer que ses activités sont conformes aux lois fédérales, provinciales et locales.